

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.72**

Objet du marché : Eglise Paroissiale Saint Martin- Bollène

Nature du chantier :

Réfection des étanchéités de l'église St Martin à Bollène

Réfection des zingueries de toitures

Révision de couverture

Reprise de structure

Type de marché : Marché de travaux

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché: La durée prévisionnelle des travaux est 3 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du/des premier(s) lot(s).

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

Il est prévu une décomposition en 3 lots :

Lot 1 : Maçonnerie

Lot 2 : Couverture – Menuiseries

Lot 3 : Monitoring

Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Variantes : Les variantes ne sont pas acceptées

Options : Sans objet

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

- **La Valeur financière :** notée sur 40 points au regard du DPGF
- **La Valeur technique :** (notée sur 60 points)

Elle sera appréhendée au regard du mémoire technique. **Les candidats s'attacheront à rédiger un mémoire adapté à l'opération, concis et synthétique avec références spécifiques en lien avec l'opération. Il est recommandé de ne pas dépasser 20 pages A4, annexes comprises. Le mémoire devra reprendre exactement le plan indiqué ci-dessous sous peine de se voir appliquer la note de 0 si le sous-critère n'est pas clairement énoncé.**

Critères
1-Valeur technique 60 points
1.1-Méthodologie et délais (15 points),
1.2-Les moyens humains et matériels mis en oeuvre sur le chantier : justification des effectifs proposés par rapport au délai, références personnelles des personnes envisagées pour l'opération, cohérence du matériel utilisé (15 points),

1.3-Qualité de la prestation, matériaux utilisés (15 points)
1.4- Analyse des contraintes spécifiques de l'opération (10 points),
1.5- Hygiène et sécurité (5 points)
2-Prix des prestations 40 points

Chacun des sous critères sera évalué et noté comme suit :

	Note sur 15	Note sur 10	Note sur 5
Non répondu ou ne correspond pas à la demande :	0	0	0
Non défini :	3,75	2,5	1,25
Incomplet :	7,5	5	2,5
Différents degrés d'imprécisions	11,25	7,5	3,75
Conforme à la demande :	15	10	5

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 3 candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des offres : Le mercredi 13 septembre 2017 à 12 heures

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible uniquement sur support dématérialisé via le site internet: www.achatpublic.com.

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_VR7XqKTod3

Conditions de remise des offres

Sur support papier. :

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

Par voie électronique :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur d'achats public, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatpublic.com/>.

Autres renseignements :

- Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats devront justifier de la visite sur site avec attestation de passage visée par les services concernés.

Afin de fixer un rendez vous, les candidats devront prendre contact avec Mme Simon au 04 90 40 51 17.

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le mercredi 23 août 2017